

L'Éclairer du Gâtinais, 3 avril 2019

LA CHAPELLE-SAINT-SÉPULCRE

L'église chapelloise est enfin rénovée

Les travaux au long cours ont enfin trouvé leur aboutissement, samedi, avec l'inauguration de l'église de La Chapelle Saint-Sépulcre. Le bâtiment, à l'histoire remarquable, a en effet subi d'importants travaux de toiture, avant que ne soit refait dans la foulée le caquetoire. Le maire du village, Denis Petrin-Poli, épaulé par un conseil municipal unanime, a suivi pas à pas ce chantier qui est devenu, par pallier, un chantier très important, voire un défi financier pour une toute petite commune : « Nous sommes passés de 60.000 à 150.000 €, puis à 250.000 et enfin 300.000 €, », a expliqué le maire, qui a mis en valeur l'élément déclencheur du chantier : « La souscription, orchestrée par la Fondation du patrimoine auprès de la population, a rapporté 9.000 €. Une belle somme au vu des 270 habi-



La cérémonie d'inauguration s'est close sur un discours très inspiré de Paul Bénédict, curé sur les paroisses du canton.

tants que regroupe la commune. La municipalité, maître d'œuvre, a également pu compter sur le soutien de l'État, du Département, de la Région, également de la réserve parlementaire du sénateur Jean-Pierre Sueur, ainsi que d'une aide de Centre Loire Patrimoine, partenaire privé.

Les bancs d'Amilly ont été recyclés

Au-delà de l'aspect financier, le maire, passionné par la restauration de ce monument classé, a souligné le soutien éclairé régulier de Frédéric Né-

raud, le conseiller départemental du canton étant ex-président de la Fondation du patrimoine, ainsi que la satisfaction d'avoir « donné l'occasion à des artisans d'art d'exprimer leurs talents ».

Denis Petrin-Poli a également souligné son initiative, qu'il qualifie « d'exemple de parfait recyclage », dans l'air du temps, donc : constatant que les bancs de l'église d'Amilly étaient flambant neufs, le maire s'est enquis auprès des élus de savoir ce qu'étaient devenus les vieux bancs... pour les sauver in extremis de la destruction. Resté dans un état tout à fait acceptable, ce mobilier de récupération a désormais pris place dans l'église de La Chapelle, ainsi que dans celle de Thorailles.

FOUCHEROLLES

CONSEIL MUNICIPAL, Mardi 9 avril à 19 h 30.